

Sujet : [INTERNET] Objet Consultation publique : Elevage avicole à Nieppe - Demande d'autorisation d'un élevage de poulets de chair de 88200 animaux-équivalents et d'un forage.

De : <marco.gosselin@orange.fr>

Date : 13/01/2020 16:59

Pour : <pref-installations-classees@nord.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Je souhaite manifester ma colère et mon inquiétude à propos du projet d'extension d'élevage avicole à Nieppe.

Il ne s'agit pas de s'attaquer à un homme ou une profession tout entière mais de s'élever contre une dérive de notre société et de défendre notre humanité.

J'imagine que les éléments techniques mis à disposition dans le cadre de l'enquête publique décrivent l'ensemble des mesures prises pour entrer dans le cadre de la loi. Je ne suis pas juriste. Néanmoins de plus en plus de signes factuels et d'alertes de scientifiques nous somment de changer profondément nos priorités, nos actes et nos conceptions, pour l'avenir de notre planète.

Un tel élevage (environ 500000 poulets par an !) concentre la pollution, dégage des odeurs nauséabondes, entretient la malnutrition humaine et la maltraitance animale. De plus, nos faibles ressources en eau ne peuvent être consacrées à ce genre de pratique.

Ailleurs en France et dans le monde, des fermes usines, des supermarchés géants, des parcs d'attractions ubuesques sont dénoncés. Ce modèle de société et cette culture qui gigantisme doivent disparaître.

Les institutions doivent modifier le cadre légale et accompagner vers d'autres pratiques plus vertueuses les hommes et les femmes qui apportent la nourriture à notre monde. Une transition profonde doit être opérée rapidement.

Monsieur, vous avez entre les mains une décision lourde et symbolique. Il ne s'agit pas d'un simple projet d'agrandissement d'un brave éleveur, ni d'un petit événement local et isolé.

Si vous autorisez cette triste entreprise, moi-même et d'autres citoyens continuerons à nous opposer par tous les moyens légaux, à épuiser les recours possibles, à mobiliser l'opinion et à défendre vigoureusement le bon sens pour le bien commun.

Bien cordialement,

Marc Gosselin
59280 ARMENTIERES